



Ville d'Avranches

Service de télécommunication fixe

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES
(Version 2 en date du 10 octobre 2011)

« Marché passé selon une procédure adaptée »

Conclu en application des dispositions de l'article de l'article 28 du code des marchés publics



1 Généralité

1.1 Contexte

Conformément aux dispositions du code des marchés publics, la Ville d'Avranches doit procéder au lancement d'une consultation portant sur la fourniture de ses services de télécommunications.

Le présent document constitue le Cahier des Clauses Techniques Particulières relatif à tous les lots. Il définit les prestations attendues par la Ville d'Avranches pour chacun de ces lots. Il est complété par une annexe correspondant au **mémoire technique et d'organisation** de chaque lot, qui prend en compte les réponses du titulaire et devient une pièce contractuelle du marché.

1.2 Objet de la consultation

La consultation pour la fourniture des services de télécommunication est découpée en 3 lots distincts portant respectivement sur :

↻ Lot 1	Mairie - Office de tourisme Fourniture, installation d'un matériel de téléphonie fixe et formation à son utilisation
↻ Lot 2	CCAS - FJT Fourniture, installation d'un matériel de téléphonie fixe et formation à son utilisation
↻ Lot 3	Acheminement des appels entrants et sortants en téléphonie filaire

2 Orientation générale du projet

2.1 Les sites

Les installations téléphoniques de la Ville sont réparties sur une dizaine de sites.

Les communications téléphoniques intersites sont réalisées par l'intermédiaire du réseau public commuté.



Le matériel téléphonique de la plupart de ces sites date de 1996. Ces différents sites sont soit reliés informatiquement par la fibre optique ou la BLR.

La Ville d'Avranches prévoit à court terme de moderniser l'ensemble de ses infrastructures télécom. Ceci passe par la mise en place d'un système centralisé à l'Hôtel de Ville permettant la desserte des sites distants de la commune via son propre réseau de fibre optique ou boucle local radio. et de mutualiser les communications en sortie au niveau de l'hôtel de ville

On peut estimer que le nombre de postes téléphoniques atteindra approximativement 120 une fois tous les services raccordés.

Le système choisi devra pouvoir supporter ce futur besoin.

3 Les spécifications technique du besoin

LOT1 MAIRIE – OFFICE DE TOURISME

1 autocom disposant de :

- 8 lignes analogiques
- 50 lignes numériques
- 1 T2
- 16 canaux de communications IP simultanées (extension possible à 32)
- 3 bornes DECT IP
- 1 Annuaire centralisée

MAIRIE :

Postes de Standard :

1 poste opérateur avec extension de 36 touches programmables
1 casque sans-fil
1 logiciel Poste Opérateur compatible Voip

Postes utilisateurs :

31 postes numériques avec 12 touches mémorisées
1 poste numérique de base.
4 postes IP (incluant 2 prises RJ pour raccordement PC)



Raccordement de 2 fax existants en SDA et poste sans-fil analogique existant

Equipements connexes :

1 switch 24 port gigabit POE-de niveau 3 équipé de 2 transceiver LX-LX
Paramétrage des VLAN et QOS

Office de Tourisme : Liaison en FIBRE Optique avec la Mairie

2 postes IP avec 12 touches mémorisées
1 Borne DECT IP
2 portables Dect IP

Equipements connexes :

1 switch 24 port gigabit POE-de niveau 3 équipé de 2 transceiver LX-LX
Paramétrage des VLAN et QOS

Prestations :

(Installation, paramétrage, recette, formation)

LOT2 CCAS – FJT

CCAS : (Liaison en FIBRE Optique avec la Mairie):

Postes de Standard :

1 poste opérateur avec extension de 36 touches programmables
1 casque sans-fil

Postes utilisateurs :

11 postes IP avec 12 touches mémorisées
2 Bornes DECT IP
7 portables Dect IP
1 boîtier de raccordement de 4 postes analogiques
Raccordement de 1 fax existant en SDA

Equipements connexes :

2 switch 24 port gigabit POE-de niveau 3 équipé de 2 transceiver LX-LX
Paramétrage des VLAN et QOS



FJT : Liaison en BLR existante avec la Mairie

2 postes IP avec 12 touches mémorisées

1 Borne DECT IP

3 portables Dect IP

Prestations :

(Installation, paramétrage, recette, formation)

Option commune à ces deux lots :

1 contrat de maintenance de l'autocom, des postes standards et bornes DECT

LOT 3 ACHEMINEMENT DES APPELS FILAIRE

La ville souhaite :

- Disposer d'une liaison de type T2 avec 15 canaux de communication.

Au niveau des communications :

- Les communications nationales et vers certains pays étrangers en illimité ou à un tarif très attractif
- Des tarifs attractifs vers les mobiles

Actuellement, les services concernés par ce marché consomment mensuellement :

- 80h de communication vers le local et national
- 20h vers les mobiles

Le prestataire du lot 3 devra récupérer les différents sites des sites CCAS, FJT, office de tourisme afin de les réintégrer sur la mairie.

Il décrira de façon précise, comment il compte effectuer le basculement téléphonique de la solution actuelle (plusieurs TO) vers sa solution et les délais nécessaires à l'opération.



4 Critère de sélection

- 40 % Valeur technique du matériel proposé
- 30 % Qualité de la méthodologie de la mise en service
- 30 % prix de la prestation